

2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2024
RIUNIONE DI I 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2024

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2024

N° 2024/O2/045

**Question orale déposée par Mme Valerie BOZZI
au nom du groupe « UN SOFFIU NOVU, UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA
CORSE »**

**OBJET : CONSTRUCTION DE L'ANNEXE EUGENIE SUR LE SITE DU NOUVEL
HOPITAL D'AJACCIO**

Monsieur le Président,

En 2017, le Conseil départemental de la Corse-du-Sud avait voté 8M€ d'AP (sur un coût total de 20M) pour relocaliser l'EHPAD et unité de soins longue durée Eugénie près du nouvel hôpital pour une surface de 7.312 m².

La structure, qui est sous la double tutelle de la CdC et de l'ARS, représente un peu plus de 150 places au total.

Le surcoût conséquent, lié à l'augmentation des coûts de construction, a nécessité une adaptation à la hausse puisqu'on est passé à 29M au lieu de 20 prévus initialement, dont 18,5 millions pour les seuls travaux. Notre Assemblée en a pris acte en novembre 2023.

La CdC avait décidé de maintenir sa subvention à 8M, 4 sur l'EHPAD et 4 sur l'USLD. 200 000 euros pour les études et 7,8M pour les travaux. Ce qui constitue un peu plus de la moitié des 15M d'autorisations de programme du plan de soutien à l'investissement 2022-2026 des EHPAD.

La nouvelle estimation prévisionnelle du projet réactualisée à périmètre constant s'élève aujourd'hui à 33,81 M€, dont 21,37 M€ HT pour les seuls travaux.

On observe concrètement une évolution des coûts des travaux d'environ de 15 %, conséquence d'un rattrapage des effets des crises sanitaires et énergétiques sur les coûts des matériaux (production et transport), ainsi que de l'évolution des coûts du travail.

Les différentes crises subies depuis 2020 (crise des matériaux, crise de l'énergie, guerre en Ukraine, ...) ont fortement fait varier les prix des matériaux : notamment les prix des aciers impactant celui des prix des bétons, les prix des menuiseries aluminium, les prix des menuiseries intérieures, ceux des lots techniques, des ouvrages de plâtrerie, des cloisons, etc...

La Fédération Française du Bâtiment confirme que les entreprises maintiennent des niveaux de prix sur les matériaux élevés, de l'ordre de 40 % à ce qu'ils étaient avant la crise sanitaire.

Même si l'index BT 01 du CSTB (index général de suivi des coûts de construction) servant habituellement à actualiser les prix intègre la prise en compte des coûts divers entrant en jeu dans leur constitution, la traduction dans cet index de l'évolution très importante des coûts des matériaux ne reflète malheureusement pas leur impact réel sur les entreprises.

Sans compter le contexte insulaire du surcoût lié au transport et l'évolution de la réglementation environnementale (RE 2020) qui va en 2025 devenir encore plus exigeante pour les performances énergétiques des bâtiments.

D'où la nouvelle estimation prévisionnelle actualisée du projet, réalisée à partir de ces indicateurs, qui nous conduit à envisager une solution de financement pour cette majoration de 4M€.

La CdC est-elle disposée à faire cet effort supplémentaire ? Des échanges avec l'ARS sur la question de ce surcoût a-t-elle été engagée pour parvenir à la concrétisation de ce projet crucial ?

Je vous remercie.